

Air Canada

Voilà quelques-unes des stratégies que conseille l'Institut Fraser aux gouvernements qui veulent pratiquer une politique de privatisation. Nous en avons eu certes l'exemple en ce qui concerne Air Canada. Cette société a été fondée en 1937, il y a cinquante ans maintenant. Ses bénéficiaires avant impôt ont dépassé ses pertes de 379,3 millions de dollars au cours des 10 dernières années. Air Canada a fait de l'argent, mais s'il y a une chose que les députés conservateurs de l'arrière-ban et la grande majorité du cabinet détestent plus encore qu'une société d'État qui perd de l'argent, c'est une société d'État qui en gagne. C'est parce qu'Air Canada fait des bénéfices qu'ils veulent la vendre au secteur privé pour que des particuliers en profitent aux dépens du Trésor public.

● (1230)

Un sondage indiquait dernièrement que 53 p. 100 des Canadiens étaient opposés à la vente de cette société. Elle a fort bonne réputation. Ce sondage d'Angus-Reid a montré que les partisans du gouvernement conservateur fédéral sont divisés presque moitié moitié sur cette question. Il révèle que 47 p. 100 sont contre et 44 p. 100 pour la vente d'Air Canada. Même ceux qui votent conservateur traditionnellement, mais qui ne sont pas aussi fanatiques que certains ministres fédéraux, reconnaissent que, tout bien pesé, la vente d'Air Canada n'a pas grand bon sens.

La privatisation de cette société n'est que partielle. On vendra 45 p.100 de ses actions et le gouvernement conservera les 55 p. 100 qui restent. Le gouvernement votera dans le même sens que la majorité des actionnaires. En d'autres mots, la part de 55 p. 100 des actions que conserve le gouvernement en notre nom ne lui permettra pas de voter selon nos intérêts. Ce n'est ni chair ni poisson. Cette société est un canard boiteux qui battra de l'aile. Elle sera privée à 45 p. 100 et publique à 55 p. 100; mais ces 55 p. 100 seront constitués d'actions sans droit de vote.

En quoi cela peut-il bien servir l'intérêt public? Si les détenteurs de 45 p. 100 des actions souhaitent supprimer des itinéraires non rentables, le gouvernement détenteur des autres 55 p. 100 n'aura qu'à acquiescer. En fait, le grand public se retrouve peut-être avec 55 p. 100 des actions, mais il n'aura cependant pas de droit de regard sur les décisions qui seront prises.

L'an dernier, le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie), qui réussit parfois à dire la vérité quand les autres ministériels en sont incapables, a déclaré qu'il serait préférable de vendre les actions de la compagnie en totalité plutôt qu'en partie. Évidemment, nous n'en vendons qu'une petite partie, que 45 p. 100.

Le gouvernement veut jouer sur les deux tableaux. Il soutient vouloir protéger l'intérêt public. Il affirme qu'il protège les intérêts de villes comme Winnipeg où le service sera maintenu. Il promet de protéger les avantages et les pensions des employés. Par contre, il se prépare à aliéner la compagnie et à la privatiser. Ce n'est pas sérieux.

Quelles raisons aurait-on de la privatiser? Évidemment, le besoin de capitaux. Il est notoire qu'Air Canada doit renouveler son matériel et qu'elle a besoin de capitaux. Or la privatisation n'est assurément pas l'unique solution pour ce faire. La

réduction du déficit, voilà une autre raison possible. Cette initiative ne réduira pas le déficit de manière tangible. Nous nous débarrassons d'une société qui a en fait renfloué le trésor.

Je termine en rappelant aux députés qu'il s'impose de reconnaître l'importance du rôle qu'a joué Air Canada comme société d'État depuis une cinquantaine d'années. Elle a répondu à un objectif de la politique officielle. Air Canada a été l'une des pierres angulaires de la Confédération canadienne. Le Canada est un pays immense. Il s'étend sur des milliers de milles de l'Atlantique au Pacifique et il a besoin d'une société comme Air Canada pour assurer sa cohésion. C'est ce qu'a fait Air Canada par le passé et cette vocation doit être maintenue à l'avenir. L'unité du Canada n'est pas une chose facile. Le Canada veut se doter d'une nouvelle constitution. Je soutiens qu'une infrastructure comme Air Canada est aussi importante pour l'unité du Canada que la constitution. Pourtant, le gouvernement est en train de s'en défaire.

Air Canada a établi des normes de service, de sécurité et d'emploi pour les lignes aériennes. Cette société doit non seulement être rentable, mais aussi assurer sa vocation de service public. C'est pourquoi je trouve que les arguments des conservateurs ne sont ni raisonnables ni probants. Au contraire, j'estime qu'il y a des motifs très convaincants de conserver Air Canada comme société d'État. Nous continuerons de nous opposer à cette braderie et à cette liquidation.

M. Friesen: Monsieur le Président, je ne suis pas du tout étonné des observations du député, pour en avoir déjà entendu du même genre. Elles sont toutes dans la même veine. Elles dégénèrent habituellement en allusions blessantes et en attaques injustifiées. Nous ne devrions pas nous en étonner, car, comme je l'ai dit, il en a toujours été ainsi. Ce qui m'étonne pourtant, c'est que le député est également un ministre du culte. Cela me rappelle, dans le même contexte, les mots de John Milton: «Les moutons affamés lèvent les yeux, et il ne sont pas rassasiés». Monsieur le Président, ayez pitié du troupeau.

M. Manly: Monsieur le Président, je vois que le député n'a pas eu le courage de rester pour entendre la réponse. J'aurais souhaité qu'il reste pour que je puisse répliquer à ses attaques.

Pourquoi n'a-t-il pas réfuté certaines de mes affirmations? J'ai signalé que le premier ministre et le gouvernement trahissaient la confiance des Canadiens. J'ai donné des exemples précis. Si le député juge qu'il n'est pas digne d'un ecclésiastique de faire une affirmation de ce genre, je me demande alors quel genre de vérité il énonce de sa chaire.

M. Nystrom: Monsieur le Président, c'était là un échange fort intéressant. Cela m'amène à me demander ce que pensent les conservateurs de ce projet de loi. En tant que député chevronné, monsieur le Président, je suis persuadé que vous vous rappelez que le parti conservateur aime bien, de temps à autre, intervenir assez brutalement dans l'économie. Je me rappelle du plan national de sir John A. Macdonald, de son rêve national. C'est au parti conservateur, bien entendu, que l'on doit le CN, la Société Radio-Canada et la Commission canadienne du blé. Ce sont là d'excellents exemples d'interventionnisme.